

BULLETIN DE L'OBSERVATOIRE MARNE VIVE AVRIL 2008

LAC DU DER au 1er du mois

Volume effectif
283 M de m³

Capacité totale
350 M de m³

81 %

Objectif de
remplissage
282 M de m³

100,3 %

PLUVIOMETRIE

	Mois en cours	Mois année n-1
Hauteur (mm) :	36,9 mm	7,7mm
Fréquence (j sur 30) :	12 j	2 j
Cumul annuel (mm) :	195,7mm	157,5 mm

TURBIDITÉ NTU

	Mois en cours	Mois précédent	Mois année n-1
Moyenne	26,9	47,7	14,2
Mini	6,5	8	5,3
Maxi	61	87	34

DÉBIT en m³/s

	Mois en cours	Mois précédent	Mois année n-1
Moyenne	190,07	212,46	98,04
Mini	134	98	61
Maxi	335	357	188

OXYGÈNE

	Dissous mg.L ⁻¹	Saturation %
Moyenne	10,20	96
Mini	9	93
Maxi	10,50	99

TEMPÉRATURE en °C

	Eau	Air
Moyenne	11,8 °	10,6 °
Mini	9,3°	0 °
Maxi	15,9 °	22 °

pH

Moyenne	8,09
Mini	8
Maxi	8,11

AMMONIUM (en mg.L⁻¹)

Moyenne	0,10
Mini	0,05
Maxi	0,11

BACTÉRIOLOGIE (dans 100 mL)

	Coliformes f. Escherichia coli	Streptocoques fécaux
Moyenne	1 709	1 107
Mini	113	113
Maxi	5 500	4 700

PHYTOSANITAIRE en µg.L⁻¹

Dépassement du seuil de 0,05µg.L⁻¹

Substances	Semaines n°	Concentrations
Pas de valeur significative		

niveau guide : 20 000 eau apte à la potabilisation 10 000
A3 (eaux polluée) 2 000 eau apte à la baignade 100

Observations :

La particularité de ce mois d'avril par rapport à l'an dernier est la fréquence et l'intensité des pluies, qui influencent fortement tous les paramètres de qualité. En comparaison avec l'année précédente, on constate 12 jours de pluie pour 2008 contre 2 en 2007, avec une augmentation d'environ 30mm de précipitations. Du coup, le débit de la Marne varie fortement et rapidement au cours de ce mois :

- diminution de 346 m³/s le 1 avril à 141m³/s le 11 avril
- augmentation à 242 m³/s le 15 pour redescendre à 134 m³/s le 27 avril.

La moyenne journalière de débit est de 204 m³/s (101 m³/s en avril 2007). L'ensemble des paramètres ont été influencé par l'évolution de ces débits journaliers.

La température de l'air a, elle aussi, subi de grandes variations, passant de 0° le matin du 7 avril à 22° le 23 avril après-midi.

La température de l'eau a peu évolué, restant comprise entre 8.5 et 10.7°.

Aucune pollution particulière n'a été relevée par les usines d'eau potable et les autres acteurs de la rivière.

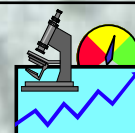
Paramètres mesurés aux prises d'eau des usines de Neuilly-sur-Marne, de Joinville-le-Pont et de Saint-Maur-des-Fossés.
Évolution du paramètre par rapport au mois précédent

Syndicat Mixte Marne Vive

Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle - 94107 Saint-Maur-des-Fossés Cedex

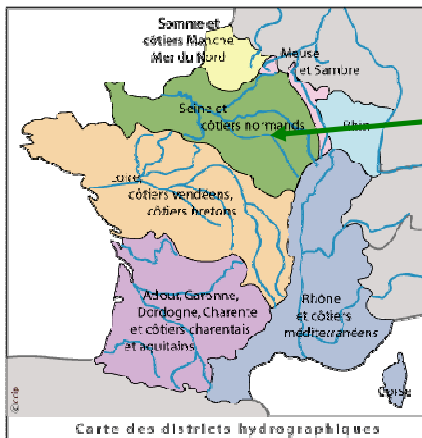
Tel : 01 45 11 65 72 - Fax : 01 45 11 65 70 – www.marne-vive.com

Membres : Bonneuil, Bry, Charenton, Gournay, Joinville, Saint-Maur, Saint-Maurice, Villiers, Port Autonome de Paris à Bonneuil, Chambre de Métiers du Val-de-Marne, Communautés d'agglomérations de la Vallée de la Marne (Nogent-Le Perreux) et de la Plaine Centrale (Créteil, Limeil-Brévannes, Alfortville).



OBSERVATOIRE AVRIL 2008 : DONNEZ VOTRE AVIS SUR LA GESTION DE L'EAU !

Du 15 avril au 15 octobre 2008, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie organise une consultation du public sur un document définissant les grandes orientations de la gestion de l'eau : le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). L'occasion de revenir sur les grands enjeux de l'eau !



Source: www.environnement.cciip.fr/

➔ ZOOM sur... la Marne dans le Bassin Seine-Normandie

Un bassin versant peut-être considéré comme une cuvette, où sont recueillies **toutes les eaux de pluie d'un territoire**. Le bassin versant de la Marne correspond donc à une vaste zone où, par la topographie des lieux, les eaux de ruissellement se retrouvent dans la Marne. **Le bassin versant de la Marne est lui-même inclus dans celui de la Seine** : toutes les pluies tombant sur le bassin de la Marne coulent dans la rivière, qui se jette...en Seine ! **En France, la gestion de l'eau est basée sur les bassins versants**, car toute activité localisée dans un bassin peut avoir un impact sur le milieu aquatique.

Une stratégie d'actions : le SDAGE

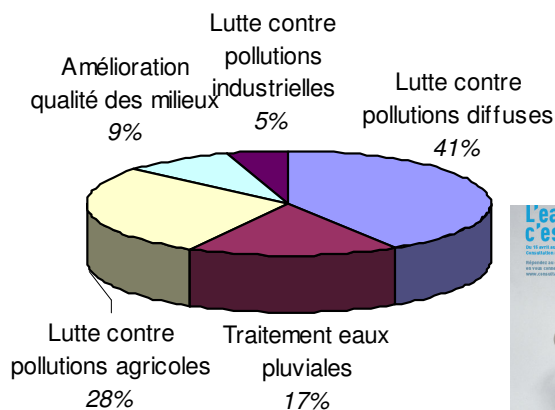
Le bassin Seine-Normandie dispose d'un certain nombre de connaissances sur ses milieux aquatiques (eaux souterraines, rivières, zones humides) et des principaux enjeux locaux. Parallèlement à ces problématiques de territoire, **l'atteinte d'une bonne qualité des eaux d'ici 2015** est prescrite par la Directive européenne Cadre sur l'Eau de 2000. Un objectif réaliste pour notre bassin est de viser cet objectif sur **1/3 des nappes et 2/3 des rivières**. Pour répondre au mieux à cet objectif et aux exigences locales et européennes, il se dote, comme les 6 autres grands bassins français, **d'un programme d'actions : le SDAGE, qui concerne donc aussi la Marne**.

Les 10 propositions du SDAGE pour agir

- Diminuer les pollutions ponctuelles par les polluants classiques
- Diminuer les pollutions diffuses
- Réduire les pollutions par les substances dangereuses
- Réduire les pollutions microbiologiques
- Protéger les captages d'eau pour l'alimentation en eau potable actuelle et future
- Protéger et restaurer les milieux aquatiques et humides
- Gérer la rareté de la ressource en eau
- Limiter et prévenir le risque d'inondation
- Acquérir et partager les connaissances
- Développer gouvernance et analyse économique

Pour quel coût ?

Estimation à **9-10 milliards € sur 6 ans**, soit 1,6 milliard €/an (≈130% du rythme actuel de dépenses). Répartition envisagée de ces dépenses :



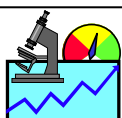
➔ ZOOM sur... les propositions d'actions sur la Marne

La Marne possède, de plus, un **programme** qui lui est **spécifique** : restauration des rivières, maîtrise des rejets, amélioration des réseaux d'assainissement et de leur fonctionnement par temps de pluie, suppression au maximum des pesticides en ville, préservation des zones humides et des zones naturelles d'expansion des crues... **L'objectif de bon état est reporté au-delà de 2015 : les efforts à fournir sont donc considérables.**



Chacun d'entre nous est invité à donner son avis sur le SDAGE Seine-Normandie, notamment sur le site www.consultation-eau-seine-normandie.fr. Vous y retrouvez également la fiche spécifique à la Marne (*Marne Aval*). De plus, des débats sont organisés lors de nombreux événements (BIG JUMP le 6/7 à Saint-Maur par le Syndicat Marne Vive).

Venez participer : l'avenir de nos milieux aquatiques et de la Marne est en jeu !



Document élaboré grâce aux informations communiquées par les Grands Lacs de Seine, la ville de Saint-Maur-des-Fossés, les Eaux de Paris (SAGEP), le SEDIF, le SIAAP, le CSP, les SNS, la DDASS, l'AESN, le Conseil Général 94, le SRPV...